Envoyé en préfecture le 24/12/2025
Reçu en préfecture le 24/12/2025
Publié le
ID : 022-212200190-20251219-DCM2025_078-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE
Département des Côtes d'Armor
COMMUNE DE BRINGOLO

EXTRAIT du REGISTRE
DES DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL
Séance 19 décembre 2025

Date de convocation :
12 décembre 2025

Date d'affichage :
12 décembre 2025

Nombre de conseillers :

En exercice	10
Présents	7
Votants	7

L'an deux mil vingt-cinq, le vendredi dix-neuf décembre à vingt heures, les membres du Conseil Municipal de la Commune de BRINGOLO, légalement convoqués, se sont réunis à la Mairie sous la présidence de M. Philippe THOMAS, Maire.

Présents : Philippe THOMAS, Marie-Christine HELLO, Richard GLAUDEL, Gweltaz CORBEL, Floriane JUGÉ, Marie-Josèphe TOQUET, Virginie VERRIER.

Absents : Fabrice LE TROQUER, Audrey ROUXEL (LE BAUDOUR), excusés, et Glenn LIFFLER.

Secrétaire de séance : Marie-Christine HELLO

DCM2025/078 : PLAN DE FINANCEMENT / DEMANDE DE SUBVENTIONS TRAVAUX DE L'EGLISE : MESURES CONSERVATOIRES ET MISE EN SECURITE

Monsieur le Maire rappelle que suite à l'incendie de l'église, en avril 2024, des travaux de mesures conservatoires et de mise en sécurité, comprenant entre autres dépollution et mise hors d'eau, doivent être engagés.

Une mission de maîtrise d'œuvre a été confiée à l'Atelier des Patrimoines, représentée par M. Vincent JOUVE, pour définir un programme de travaux et assurer le suivi.

Le programme de travaux est découpé en 2 lots :

- Démolition et dépollution
- Charpente et couverture

L'estimatif des travaux se chiffre à 339 452,07 € HT, soit 407 342,48 € TTC, hors maîtrise d'œuvre.

Après dépôt des dossiers de demandes de subvention, la procédure de marché public devrait être lancée prochainement afin que les travaux correspondant à cette première tranche puissent démarrer au plus vite en 2026.

Il convient de solliciter les partenaires pour le financement du projet :

Envoyé en préfecture le 24/12/2025
Reçu en préfecture le 24/12/2025
Publié le
ID : 022-212200190-20251219-DCM2025_078-DE

Dépenses en euros HT		Taux	Recettes en euros HT		Taux
Travaux : - Démolition et dépollution - Charpente et couverture	315 383,52 € 24 068,55 €	95,45 %	Etat – DETR / DSIL	124 460,00 €	35 %
			Région – Restauration et valorisation des édifices publics	70 000,00 €	19,68 %
Maîtrise d'œuvre	16 193,00 €	4,55 %	DRAC – Maîtrise d'œuvre	8 096,50 €	2,27 %
			Autofinancement	153 088,57 €	43,05 %
Total HT	**355 645,07 €**	**100 %**	**Total HT**	**355 645,07 €**	**100 %**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **APPROUVE :**
  - **La réalisation du projet présenté, estimé à 339 452,07 € HT (travaux) + 16 193,00 € HT (maîtrise d'œuvre), soit 355 645,07 € HT ;**
  - **Le plan de financement des travaux de mesures conservatoires et de mise en sécurité de suite à l'incendie de l'église Notre-Dame de Bringolo tel que présenté ;**
- **CHARGE :**
  - **Monsieur le Maire à solliciter et déposer auprès des services de la Préfecture la demande de DETR / DSIL, appel à projet 2026 ;**
  - **Monsieur le Maire à solliciter et déposer auprès des services de la Région la demande de subvention au titre de la restauration et de la valorisation des édifices publics ;**
  - **Monsieur le Maire à solliciter et déposer auprès des services concernés les demandes de subventions telles qu'inscrites ci-dessus ;**
- **S'ENGAGE à prendre en charge, le cas échéant, la différence entre le montant de subventions sollicité et le montant qui pourrait être attribué ;**
- **AUTORISE Monsieur le Maire à engager toutes les démarches administratives, juridiques et financières nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération et à signer tous documents afférents.**

Pour extrait conforme.
Fait et délibéré, les jours, mois et an susdits.

La Secrétaire de séance,
Marie-Christine HELLO

Le Maire,
Philippe THOMAS